

155308-2026 - Mise en concurrence

France – Services de réparation et d'entretien de pompes, de vannes, de robinets, de conteneurs en métal et de machines – Maintenance préventive et curative des fontaines à boire sur le domaine public

OJ S 45/2026 05/03/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Métropole Aix-Marseille-Provence

Adresse électronique: commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Maintenance préventive et curative des fontaines à boire sur le domaine public

Description: Le présent accord-cadre a pour objet la maintenance préventive et curative des fontaines à boire sur le domaine public du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Identifiant de la procédure: c91ee011-fbac-4abd-aea7-7c8f04414182

Identifiant interne: 71260040

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50500000 Services de réparation et d'entretien de pompes, de vannes, de robinets, de conteneurs en métal et de machines

Nomenclature complémentaire (cpv): 50513000 Services de réparation et d'entretien de robinets, 50512000 Services de réparation et d'entretien de vannes, 65111000 Distribution d'eau potable

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: MAMP - Direction de la commande publique 58 bd Charles Livon

Ville: Marseille

Code postal: 13007

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Informations complémentaires: -Accord-cadre de services. -Accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. -Accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Les modalités d'émission des bons de commande figurent au CCAP. Lieu d'exécution des prestations : Territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence. -Appel d'offres ouvert passé en application des dispositions des articles R. 2124-1 et suivants du code de la commande publique. -Quantité ou étendue de l'accord-

cadre : La Métropole Aix Marseille Provence est compétente pour la gestion des fontaines à boire situées sur son territoire. A ce titre, la conclusion d'un accord-cadre est nécessaire pour assurer les prestations de maintenances préventive et curative des fontaines. La description précise du besoin figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). -Minimum et maximum en valeur : L'accord-cadre est passé pour un montant minimum annuel de 12 000,00 euros HT et un montant maximum annuel de 250 000,00 euros HT. -Modalités d'envoi des plis Art 11 RC Conformément à l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, la remise des plis par voie dématérialisée est obligatoire. Celle-ci devra être effectuée avant les date, heure et seconde limites de remise des plis indiquée en page de garde, dans les conditions présentées ci-dessous. Tout autre mode de transmission est interdit. La plate-forme de dématérialisation des marchés publics est accessible sur Internet à l'adresse suivante : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Les candidats devront se référer aux indications portées sur le guide de la dématérialisation annexé au présent règlement de consultation afin de garantir au mieux le bon déroulement de la procédure dématérialisée. -Transmissions successives de plis : Conformément à l'article R. 2151-6 du code de la commande publique, en cas de transmissions successives de plis, seul le dernier pli reçu sera analysé par l'acheteur. En effet, quelle que soit la nature des transmissions successives, seul est ouvert le dernier pli reçu par l'acheteur dans le délai fixé pour la remise des plis. Par conséquent, le dernier pli reçu par l'acheteur devra comporter l'ensemble des pièces de la candidature et de l'offre exigées par le présent règlement de consultation : - Les éléments relatifs à la candidature sont listés à l'article "Pièces de la candidature" du présent règlement de consultation ; - Les éléments relatifs à l'offre sont listés à l'article "Pièces de l'offre" du présent règlement de consultation. -Copie de sauvegarde selon l'Art 12 du RC -Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde (DCP ↪ Le Balthazar : DCP 2 Boulevard Euroméditerranée ↪ Quai d'Arenc, 13002 Marseille) ; Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. -Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> ; Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. -L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée ; Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation ; Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire ; La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : [https:// marchespublics.ampmetropole. fr/](https://marchespublics.ampmetropole.fr/) ; Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 8.1 du Règlement de la consultation. -Estimation de l'accord cadre par an est de 197 141,62 euros HT et 236 569,94 euros TTC. -Clause environnementale selon la description de l'article 3 du CCAP et l'article 4 du RC. -Mode de dévolution de l'accord cadre selon l'article 6 du règlement de consultation. -Durée de l'accord-cadre : L'accord-cadre est passé pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Le présent accord-cadre est reconductible. Il sera renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)

Pays: France

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Pays: France

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 197 141,62 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 250 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: La présente consultation n'est pas allotie. Commande sur catalogue et offres promotionnelles cf CCAP Art 4.1

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Maintenance préventive et curative des fontaines à boire sur le domaine public

Description: Le présent accord-cadre a pour objet la maintenance préventive et curative des fontaines à boire sur le domaine public du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Identifiant interne: 0

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50500000 Services de réparation et d'entretien de pompes, de vannes, de robinets, de conteneurs en métal et de machines

Nomenclature complémentaire (cpv): 50513000 Services de réparation et d'entretien de robinets, 50512000 Services de réparation et d'entretien de vannes, 65111000 Distribution d'eau potable

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Var (FRL05)

Pays: France

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 02/07/2026

Durée: 12 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 250 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.7. Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale: Autre

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: - Situation juridique : Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel) : - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - Capacité économique et financière : Conformément au II.- de l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: - Capacités techniques et professionnelles : Conformément au I.- de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Prix 70 %

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 70

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique 25 % -Sous-critère A : 50 % Intitulé : Pertinence des moyens humains et matériels mis à disposition pour l'exécution des prestations -Sous-critère B : 50 %

Intitulé : Pertinence de la méthodologie proposée pour l'exécution de la maintenance

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 25

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur environnementale 5% - Moyens mis en œuvre pour limiter les nuisances sonores lors des chantiers

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 5

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise/consultation/510330?orgAcronyme=t5y>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise/consultation/510330?orgAcronyme=t5y>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 10/04/2026 12:30:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 10/04/2026 14:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Informations complémentaires: date prévisionnelle, séance non publique

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Métropole Aix-Marseille-Provence

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Métropole Aix-Marseille-Provence

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Métropole Aix-Marseille-Provence

Organisation qui traite les offres: Métropole Aix-Marseille-Provence

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Métropole Aix-Marseille-Provence

Numéro d'enregistrement: 20005480700017

Département: 13

Adresse postale: 58 Bd Charles Livon

Ville: Marseille

Code postal: 13007

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Point de contact: Métropole Aix-Marseille-Provence - Direction Commande Publique

Adresse électronique: commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone: +33 491997113

Adresse internet: <https://ampmetropole.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement: 17130005600024

Département: 13

Adresse postale: 31 rue Jean-François Leca

Ville: Marseille

Code postal: 13002

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Point de contact: greffe.TA-marseille

Adresse électronique: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone: 0491134813

Télécopieur: 0491811387

Adresse internet: <https://www.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 35552f04-01cb-4f58-b22b-4da909a50de1 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 03/03/2026 17:28:40 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 155308-2026

Numéro de publication au JO S: 45/2026

Date de publication: 05/03/2026